

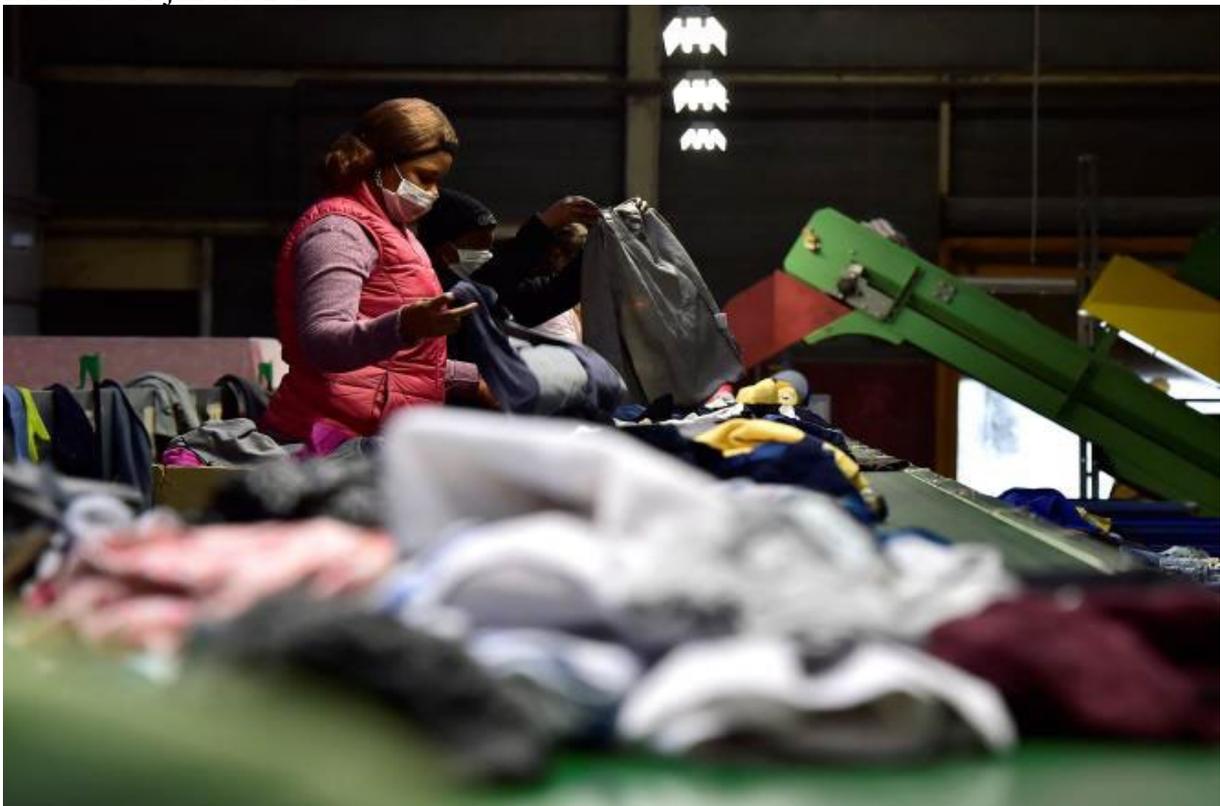
Le Monde

Pour nos vêtements en fin de vie, le long chemin du « réparer, recycler, réutiliser »

Depuis le 1er janvier, de nouvelles règles visant à favoriser l'émergence de filières locales de collecte, de tri et de revente en seconde main entrent en vigueur afin de répondre à la croissance exponentielle des déchets que le secteur textile génère.

Par [Martine Valo](#)

Publié le 11 janvier 2023



Un centre de recyclage Le Relais, à Bordeaux, en janvier 2019. GEORGES GOBET/AFP

Après le trop-plein de consommation de Noël, voici le retour des soldes dont la saison débute mercredi 11 janvier. Place aux nouveaux tee-shirts et petits pulls à prix cassés dans les placards ! Les conteneurs de collecte de vêtements risquent donc de déborder dans les rues. Car les Français ne se lassent pas de la vogue de l'« ultrajetable » : en moyenne, chacun d'eux achète 60 % de vêtements de plus qu'il y a quinze ans (selon l'éco-organisme Refashion) et les conserve deux fois moins longtemps.

C'est ainsi que le fardeau environnemental du textile en fin de vie s'alourdit. Il constitue sans doute l'un des volets les moins reluisants d'une industrie déjà reconnue comme l'une des plus polluantes au monde dans sa phase de production.

Depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles obligations entrent progressivement en application pour les producteurs et importateurs qui mettent des flots de textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sur le marché. Il s'agit de favoriser l'émergence de filières locales de collecte, de tri, de revente en seconde main et de recyclages divers afin de répondre à la croissance exponentielle des déchets que ce secteur génère.

Christophe Béchu et Bérangère Couillard ont présenté une feuille de route à ce sujet, le 25 novembre 2022. Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie ont rappelé à cette occasion que, à l'échelle mondiale, l'industrie textile « *émet désormais plus de gaz à effet de serre que les vols internationaux et le trafic maritime réunis* ».

Refashion est propulsé au cœur du chantier pour les six prochaines années : ses missions et son agrément viennent d'être renouvelés le 28 décembre 2022. Cet organisme – unique en Europe pour l'heure – collecte auprès de 10 000 entreprises du secteur les moyens financiers permettant de faire évoluer leurs pratiques à l'égard des marchandises en fin de vie, selon le principe de la responsabilité élargie du producteur.

les deux tiers environ du « gisement » des habits usagés rejoignent directement les ordures ménagères

Premier défi : doubler d'ici à 2028 la part des vêtements usagés déposés en France métropolitaine dans les 45 000 points d'apport volontaire ou auprès d'associations qui organisent des ramassages, voire de magasins désormais. Refashion finance déjà à la tonne les acteurs de la collecte et du tri, majoritairement issus de l'économie sociale et solidaire. L'organisme devra obtenir que 15 % du réemploi d'un vêtement se fasse à moins de 1 500 kilomètres du lieu où il a été donné à recycler. Lutter contre la marée montante des déchets textiles passe aussi par la sensibilisation des consommateurs et des « metteurs sur le marché », encouragés à se responsabiliser.

Actuellement, les deux tiers environ du « gisement » des habits usagés rejoignent directement les ordures ménagères. Le changement d'échelle passe probablement par un maillage plus serré du territoire dans les zones rurales, mais aussi dans des grandes villes, comme Paris. L'espace y est si compté que les conteneurs manquent.

« *La vision que nous portons, c'est zéro déchet. A terme, 100 % de vêtements en fin de vie devront être réparés, réutilisés ou recyclés*, assure Maud Hardy, directrice de Refashion. *On ne peut pas se satisfaire d'une industrie qui ne les régénère pas.* » Un Français achète en moyenne trente-six vêtements, quatre paires de chaussures et cinq pièces de linge de maison par an. Environ 2,8 milliards de ces pièces arrivent sur le marché – soit 715 290 tonnes en 2021, toujours selon Refashion.

Comment freiner le phénoménal appétit de la mode, avide de polyester, de coton, d'eau et d'énergie, pour préserver les ressources de la planète ? On peut certes décider de renoncer au moindre vêtement neuf, apprendre à coudre, faire durer sa garde-robe, voire lui procurer une deuxième vie. Refashion va désormais inciter les fabricants, avec une modulation de leurs

contributions, à concevoir des produits plus durables, qui ne perdent pas leurs boutons ni ne feutrent au premier lavage, par exemple, et qui intègrent une part de fils ou autres matières recyclées, actuellement plus chères à l'achat que le neuf. Sur ce volet, presque tout est à faire, car les acteurs restent peu nombreux en France et n'ont pas la dimension industrielle nécessaire.

« Fast fashion » contre « mode circulaire »

Un fonds de 150 millions d'euros sur six ans va être mis en place pour encourager les consommateurs à faire réparer leurs affaires chez les professionnels de la retouche en couture et en cordonnerie.

Avec les prix dérisoires pratiqués aujourd'hui par certaines grandes enseignes, s'offrir une parka neuve revient moins cher que d'en changer la fermeture Eclair. Une étude récente du cabinet Kantar montre à quel point les prix bradés séduisent les Français, pas seulement ceux aux revenus modestes : en 2021, 70 % de leurs achats se sont portés sur des articles TLC d'entrée de gamme au prix moyen de 8,20 euros, tandis que 27 % correspondaient à du moyen de gamme à 24,20 euros.

La « fast fashion » fait obstacle au développement de la « mode circulaire » : on jette beaucoup, mais la baisse globale de qualité réduit la valeur de ce stock d'habits. Il devient très difficile de réemployer, de commercialiser ou de recycler. [De toute façon, la collecte plafonne à 244 448 tonnes en 2021, dont 190 548 tonnes sont triées.](#)

Arrivés à ce stade-là, 56,9 % des vêtements sont redistribués, revendus ou troqués dans des boutiques solidaires, des friperies ou par d'autres circuits. Du moins pour les 5 % qui restent dans le pays. Car l'essentiel est exporté pour être transformé en Asie en papier, cellulose, fils ou bien vendu en Afrique, où il finit souvent en collines de déchets sauvages. D'autre part, en France, un tiers (32 %) est recyclé : effiloché, défilé, découpé, transformé en chiffons, en isolant ou ramené à l'état de granulés synthétiques. Enfin 8,7 % deviendront du combustible tandis que 1,3 % sera éliminé.

« Et pourtant, nous sommes l'une des filières les plus vertueuses, glisse Maud Hardy. Certaines n'ont d'autres débouchés que de valoriser leurs déchets dans les fourneaux des cimenteries. » La directrice de Refashion ne se prononce pas sur le temps nécessaire à une révolution du « réparer, recycler, réutiliser ». *« Il va déjà falloir énormément de pédagogie pour convaincre les citoyens que tous leurs habits et chaussures en fin de vie sont utiles »,* pronostique-t-elle.

Les Amis de la terre ont participé à la concertation qui a précédé l'établissement de la feuille de route. Ils restent critiques. *« Il n'y a pas que la durabilité physique à considérer, estime Pierre Condamine, chargé de campagne surproduction pour cette ONG. Il y a aussi l'approche émotionnelle qui crée une demande déconnectée des besoins par des renouvellements de collections incessants et des rabais qui servent à écouler les stocks. »* Les Amis de la terre ont suggéré, avec succès, que les primes destinées à encourager les entreprises dans la réduction de leur empreinte environnementale diminuent au-delà de 100 000 pièces afin d'éviter l'effet d'aubaine pour les grands groupes.

« Une mode 100 % responsable »

L'organisation souhaite aussi l'instauration de pénalités pour celles qui refusent d'évoluer. *« Des mesures intéressantes ont été prises, concède Pierre Condamine. Mais une petite proportion de recyclage, c'est la partie la plus facile à réaliser, cela ne va pas avoir d'impact sur les façons de produire de la "fast fashion", cela ne changera rien pour les émissions de gaz à effet de serre ni pour les ouvriers du Bangladesh. »*

De leur côté, certaines entreprises se préparent. La Fédération de la mode circulaire, créée en avril 2022 avec 75 adhérents, en compte désormais 165. *« Parmi ceux qui nous ont rejoints, il y a des grands groupes, des marques innovantes de l'upcycling [qui travaillent des chutes de tissu par exemple], des "natifs circulaires" »,* détaille Maxime Delavallée, président de la fédération et cofondateur de CrushOn, une société qui propose en seconde main des vêtements de revendeurs professionnels.

« On va parvenir à une mode 100 % responsable, avec un tiers de vêtements bien conçus qui durent, un tiers de réemploi – local, plutôt que de l'envoyer pourrir à l'autre bout du monde – , un tiers de matières recyclées », s'enthousiasme le jeune homme de 26 ans. Il donne de vingt-cinq à trente ans à ce tissu économique pour se métamorphoser, recréer de la valeur et de l'emploi. *« Il faudrait aussi des cours d'économie circulaire dans l'enseignement, comme l'instruction civique. De toute façon, on achètera mécaniquement moins, car les prix seront plus élevés puisqu'on produira moins. Vous vous rendez compte de l'impact sur l'avenir de l'humanité si on parvient à supprimer le gaspillage textile à tout jamais ! »*

A l'automne 2022, la Fédération de la mode circulaire a elle aussi fait part de ses propositions. Elle a notamment demandé que les aides allouées aux acteurs de la collecte et du tri ne soient pas limitées au secteur de l'économie sociale et solidaire. Maxime Delavallée regrette que les bonus attribués à ceux qui s'efforceront de produire de façon durable ne soient pas assortis de malus pour les autres. L'équipe de Refashion dit y réfléchir. Des critères pourraient être définis à l'avenir pour les récalcitrants.

Martine Valo